

BTP CFA NORD PAS DE CALAIS

DIRECTEUR DE C.F.A.

FINALITE : Responsable de l'activité pédagogique et administrative du CFA, il veille à la réalisation des objectifs définis dans le cadre de la politique de formation de l'association.

POSITION DANS LA STRUCTURE : Sous l'autorité du Directeur Général de l'Association
Encadre l'ensemble du personnel du CFA

ACTIVITES PRINCIPALES :

Dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs, le directeur du CFA :

1. Est responsable de la qualité de la formation :

- Est responsable de l'amélioration continue de la qualité de la formation.
- Est responsable de l'adaptation permanente de la formation aux nouveaux besoins des apprentis et des entreprises, ainsi qu'aux évolutions pédagogiques, des métiers et des techniques.
- Établit et met en œuvre le projet d'établissement en cohérence avec le plan de développement de l'Association et les Six Axes.
- Prépare et met en œuvre l'évolution des filières de formation
- Négocie et élabore le contenu des actions de formation, établit les critères de qualité.
- Effectue les arbitrages pédagogiques en fonction des impératifs budgétaires.
- Fait vivre la démarche qualité dans le CFA et participe à son évolution au sein de l'Association. Il est membre de la Revue de Direction.
- Pilote le Point-Conseil BTP et l'Atelier d'Enseignement Général.

2. Dirige la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance :

- Dirige et contrôle l'activité des formateurs et de l'ensemble de l'équipe éducative.
- Assure la coordination et le suivi de la formation des apprentis et stagiaires.
- Élabore les emplois du temps et les met en œuvre.
- Développe et entretient les relations entre le CFA et les autres CFA de BTP CFA et du CCCA, les entreprises, les familles et les partenaires de la formation. Il est membre du Comité de Direction de l'Association.
- Propose et met en œuvre la politique d'accueil et de positionnement des apprentis et stagiaires.
- Organise les parcours de formation personnalisés.
- Garantit que les conditions de préparation et de déroulement du CCF sont conformes aux directives et aux procédures.
- Assure le bon déroulement des épreuves d'examen ponctuelles au CFA.
- Pilote le dispositif de poursuite de formation pour les apprentis
- Organise la formation des maîtres d'apprentissage et des tuteurs.

3. Pilote les ressources humaines du CFA :

- Pilote les recrutements
- Assure le tutorat des nouveaux personnels.
- Réalise les entretiens professionnels, pilote la GPEC et propose les évolutions de rémunération.
- Élabore le plan de formation du personnel.
- Anime les réunions de travail, de coordination et de concertation.
- Assure la circulation de l'information au plan interne
- Préside les réunions de délégués du personnel

4. Assure le rayonnement du CFA :

- Initie et organise les actions d'information et de communication au plan externe.

5. Pilote la gestion administrative et financière de l'établissement :

- Assure la mise en œuvre et le suivi des conventions et accords conclus par l'association.
- Participe à l'élaboration et veille au respect des budgets de fonctionnement et d'investissement, à la gestion du patrimoine mobilier et immobilier.
- Élabore les dossiers de demande de financement pour les actions qualité et les équipements
- Contribue à l'organisation et à l'optimisation des systèmes d'information et de communication.
- Organise et préside les conseils de perfectionnement.
- Préside l'Association des Apprentis et Anciens Apprentis, en contrôle la gestion administrative et financière.
- Assure le fonctionnement administratif du CFA

6. Est responsable de la tenue générale de l'établissement :

- S'assure de la qualité de l'accueil, de la restauration et des activités socio-éducatives.
- Veille au respect de la discipline et à l'application des règlements intérieurs des apprentis, des stagiaires et du personnel.
- Est responsable de la sécurité des personnes, des biens et des conditions générales d'hygiène dans l'établissement.

COMPETENCES REQUISES :

- Formation : niveau licence
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- 5 ans d'expérience d'enseignement
- 3 ans d'expérience de pilotage d'un CFA en tant que directeur ou adjoint, si possible au sein du réseau CCCA.